

# **INFOS SE-UNSA 22**

CDEN du 3 décembre 2021

Bilan de rentrée 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> degré

#### **Vous avez dit CDEN?**

Le CDEN (Conseil Départemental de l'Education Nationale) peut être consulté sur toute question relative à l'organisation et au fonctionnement du service public d'enseignement dans le département. Il donne notamment son avis sur la carte scolaire, le calendrier scolaire, etc.

Le CDEN est composé de représentants de l'administration ; des représentants des personnels des établissements d'enseignement et de formation (par le biais des fédérations de l'Éducation nationale) ; des collectivités locales (mairie et conseil général), des usagers (parents d'élèves (FCPE), DDEN, JPA, UDAF, etc.). Il est présidé par le préfet et coprésidé par le Directeur Académique et le Vice-président du Conseil Départemental.

L'Unsa-Education (fédération à laquelle appartient le SE-Unsa) siège au CDEN des Côtes d'Armor.

Ce CDEN a débuté par le vote du règlement intérieur de ce CDEN et les déclarations préalables des syndicats et de la FCPE. Pour lire celle de l'UNSA Éducation, c'est <u>ici</u>.

**IA** (en réponse aux diverses déclarations préalables) : Il regrette que les représentants du personnel ne parlent que des choses négatives et n'abordent pas ce qui fonctionne bien. En indiquant qu'il ne niait pas la réalité de nos alertes mais qu'il y avait des enseignants heureux qui avaient des projets... Pour l'accompagnement, il nous a rappelé les 4000 ETP créés chaque année (au niveau national) et a admis que la situation des AESH était complexe. Il a convenu qu'il pouvait y avoir des difficultés notamment en ULIS, il en manque deux sur le département. Il a rappelé que l'orientation en EGPA se faisait désormais en 5<sup>e,</sup> une pré orientation est possible en 6<sup>e</sup> suivant les places disponibles.

Conseil Départemental : en ce qui concerne la maintenance informatique, c'est le département qui assure la maintenance, une réflexion est engagée afin de disposer d'une nouvelle organisation, plusieurs scenarii sont envisagés. Déménagement de INSPE : c'est le fruit d'un travail concerté depuis plusieurs années. Nous nous sommes engagés à ce que le déménagement soit effectif à la rentrée 2022. Les équipements et salles mises à disposition sont de la responsabilité de Inspe. Tout est prêt pour l'accueil, il y a un engagement du président de UBO, et un comité de suivi a lieu chaque mois (avec des représentants du département, étudiants, résidents, personnels).

L'avis de l'UNSA Éducation : il est important de rappeler que cette instance a lieu en présence d'élus, du préfet, de représentants de parents et d'associations. En guise de réponse, nous avons eu le droit à un exercice de communication sur les bienfaits de la politique menée par notre Ministre et sur son incompréhension face à ce que nous pointons... C'est son travail mais c'est aussi le nôtre d'essayer de connecter notre hiérarchie avec les difficultés réelles du terrain et nous maintenons entièrement notre alerte sur l'état de nos collègues... Et heureusement que

nos collègues aiment leur métier et ont des projets, c'est ce qui les fait tenir... Et lorsqu'ils sont face à des élèves qui ont des troubles du comportement, croissants, ils ont du mal à idéaliser leur métier, ils voudraient juste pouvoir le faire... Au passage il est à noter que nous n'avons pas eu de réponse à notre demande de priorisation du remplacement, nous y reviendrons donc par la suite! Bravo aux étudiants et personnels qui par leur mobilisation (que nous avons soutenue) ont réussi à faire reporter le déménagement de l'INSpe!

### Bilan de rentrée 1er degré

IA: notre département a perdu plus de 8000 élèves en 10 ans, soit 8% des élèves. Près des 2/3 des écoles sont de 2 à 4 classes. E/C 22,14 en 2018 21,18 en 2021. Le taux d'encadrement dans le département est positif même si ce sont des moyennes. Il y a des situations difficiles. Globalement nous avons un certain nombre d'écoles dans lesquelles les conditions de travail sont plutôt favorables.

**UNSA Éducation**: « nous tenions à rappeler à notre ministre que le monde rural existe, les protocoles successifs sont faits pour les grandes villes, où on peut, par exemple, plus facilement répartir les élèves dans les mêmes niveaux. De la même façon, notre ruralité et le tissu de nos écoles expliquent qu'il y a des difficultés pour les remplacements, c'est actuellement très difficile. D'où notre demande faite le 23 novembre, à savoir celle de prioriser les remplacements pour remplacer les collègues en arrêt plutôt que ceux qui sont en formation ».

**IA**: Il nous a indiqué qu'il observerait cette hypothèse en fonction de la pression sur le remplacement. Il n'y a pas moins de remplaçants que l'an dernier, mais plus absences pour des grippes et gastros ce qui confirme que globalement il y a un relâchement autour des gestes barrière.

L'avis De l'UNSA Éducation : avant cette crise sanitaire, il y a toujours eu des personnels malades et il est utile de rappeler qu'ils sont particulièrement exposés... Attendre 2022 pour y réfléchir ? Est-ce bien raisonnable dans une telle période sanitaire ? Nous pensons toujours que c'est irresponsable et nos représentants nationaux l'ont indiqué en CHSCTM le lendemain de ce CDEN.

**Préfet** : On pourrait avoir plus de remplaçants et moins de classes. Il faudrait peut-être supprimer des classes pour avoir plus de remplaçants ?

**IA** : je m'étais engagé à limiter, à éviter les fermetures cet été. Nous ne fermons pas alors que nous pourrions fermer, ça améliorerait singulièrement la situation du remplacement.

**L'avis de l'UNSA Éducation** : le calibrage pose aussi question, il n'est pas étonnant que nous manquions de remplaçants puisque certains postes sont occupés à l'année par des remplaçants car il manque d'entrée des personnels (sous-nombre).

**UNSA Éducation** : « nous avons réclamé des moyens en plus pour faire face à cette crise sanitaire, sans succès et nous le regrettons. Nous avons aussi dénoncé qu'il y a des postes non

pourvus faute de personnels. A propos des remplacements, il est important de préciser que certains d'entre eux sont contractuels, il y en a de plus en plus de recrutés dans notre département. Au passage, nous alertons sur la durée des contrats, les règles s'étant durcies pour toucher les allocations chômage, ce serait bien que ces personnels précaires puissent y avoir droit et qu'ils aient donc des contrats suffisamment longs... »

**IA** : 18 à 20 contractuels ont déjà été recrutés. Cela pourrait passer à 30 en janvier au gré des besoins.

L'avis de l'UNSA Éducation : un des axes forts de la transformation de la Fonction publique était de faire encore plus appel à des contractuels... Pour rappel, il y en avait déjà beaucoup et dans certains départements, il y en a autant voire plus que des titulaires... Pour second rappel, cette « solution miracle » n'en est pas une puisque dans certaines régions on n'arrive pas en recruter en nombre suffisant, et cette loi n'y a rien changé, bien au contraire... L'UNSA continue à dénoncer cette loi qui n'est en aucun cas une évolution, ni pour les personnels, ni pour les usagers du service public, qu'il soit d'éducation ou autre... Dernière remarque, notre ministre a même réussi à économiser sur le budget de l'Éducation, ce qui aurait permis de recruter des personnels en nombre suffisant et de minorer les difficultés actuelles...

ATTENTION! Le CTSD 1<sup>er</sup> degré aura lieu en janvier, en tout cas avant les vacances de février (nous sommes la première zone cette année).

## Bilan de rentrée 2<sup>nd</sup> degré

IA: La démographie est en baisse en collège, et encore plus en lycée, avec une distorsion publique / privé. Il y a probablement eu un retour des élèves vers privé (l'an dernier c'est le public qui avait moins souffert). En ce qui concerne les lycées : il y a eu d'excellents taux de réussite au baccalauréat et donc peu de redoublants. Par ailleurs, il y a une baisse très importante d'élèves en BTS, avec un départ massif vers les BUT (ex-IUT).

**UNSA Éducation**: « nous tenons à rappeler que le 2<sup>nd</sup> degré a « pris cher » dans notre département ces dernières années. Les moyennes sont très élevées en lycée et certains collèges, ce qui interroge dans ce contexte sanitaire. »

### **Autres sujets**

<u>Appel à projet socle numérique</u>: 105 millions d'euros prévus nationalement, 120 dossiers déposés (sur 157 écoles) en cours de distribution vers les municipalités. 1 221 568 euros seront distribués dans notre département, ce qui est beaucoup, d'où les félicitations du préfet aux services de la DSDEN pour leur travail de promotion.

<u>Instruction dans famille</u>: 530 déclarations en 2021: 346 (1er degré) et 184 (2<sup>nd</sup> Degré). Cela augmente dans les Côtes d'Armor comme ailleurs (crise sanitaire, instruction obligatoire à 3 ans). Le contrôle se fait très régulièrement dans les Côtes d'Armor (IEN), en collaboration avec les élus. Le préfet a réécrit aux élus pour leur rappeler l'importance de ces contrôles.

L'objectif est que 100 % des élèves en IDF soient contrôlés. Si pas d'avis négatif, elles pourront continuer pendant 2 ans.

**IENA** : Le 1<sup>er</sup> contrôle s'opère dans la famille puis les familles viennent à la direction académique. Les déclarations sont recevables jusqu'à la fin de l'année civile.

Convention CAF / MSA / DSDEN / collectivité (prévention du décrochage scolaire)

**Préfet**: le but est d'aider les maires à dresser la liste des enfants soumis à obligation scolaire. Testé tout d'abord à Dinan, 46 communes ont déjà sollicité soit la CAF, soit la MSA. Ce qui est visé c'est que l'obligation scolaire soit respectée (école ou domicile). Lorsque quelques enfants échappent à cette obligation scolaire, la loi n'est pas respectée.

### Résultats des évaluations nationales

**IA** : 99,6 % des élèves ont été évalués. Que ce soit en CP ou en CE1, les résultats ont progressé entre 2018 et aujourd'hui.

L'avis De l'UNSA Éducation : très honnêtement, nous aurions pu vous annoncer dès 2018 que les résultats seraient en augmentation. Ne serait-ce que pour conforter la politique mise en place par notre ministre et la pertinence des évaluations qu'il autoévalue... Le SE-Unsa continue à œuvrer pour que les évaluations deviennent de véritables outils au service des élèves en difficulté et des enseignants. Cela devra passer par exemple par la création d'un comité de suivi (indépendant). Nos collègues font passer les évaluations parce qu'ils sont obligés de le faire, pas forcément parce qu'elles leur sont utiles. L'IA n'est pas de notre avis puisque selon une enquête menée auprès des publics en formation, les 3 /4 d'entre eux s'en serviraient... Nationalement, nous avons demandé et obtenu une compensation de 6h d'APC et écrit au Dasen pour lui demander que les personnels déchargés d'APC puissent déduire 6h. L'IA vient de nous répondre et cela sera possible de les déduire des 108h.

L'IA nous a présenté M. Richard directeur du service Jeunesse Engagement Sport par intérim qui va lui-même nous présenter différents projets menés par ce service nouvellement installé dans les locaux de la Direction Académique.

<u>Accueil langues proposé aux parents</u> (Breton, anglais, gallo) 15 communes ont répondu être intéressées. Projet d'apprentissage des langues dans les activités culturelle, sportive, artistique.

FCPE : les parents ont répondu puis aucune nouvelle...

**IENA** : L'enquête a effectivement été menée mais il n'y a pas eu de possibilité d'ouverture de groupe.

# Aisance aquatique+ Savoir nager

Pour lutter contre les noyades qui constituent la première cause de mortalité par accident de la vie courante chez les moins de 25 ans et touchent plus particulièrement les moins de 6 ans, le

Gouvernement a engagé en 2019 le programme d' « Aisance Aquatique » destiné aux enfants de 4 à 6 ans et savoir nager (6 -12 ans). Il y a déploiement de bassins mobiles (FFN) par exemple à Callac.

<u>Savoir rouler à vélo</u>: permet aux enfants de bénéficier des apprentissages nécessaires à une réelle autonomie à vélo pour l'entrée au collège. Il y a beaucoup de clubs cyclos dans notre département, ils y participent ainsi que l'USEP et les forces de l'ordre.

<u>SNU</u>: En juillet 2021, il y avait 205 volontaires dans notre département.

#### Crise sanitaire

**Préfet** : taux 166 pour 100000 très en deçà du national mais + 66 % en une semaine, quadruplement en un mois.

- Vaccination, primo vaccination. 2700 personnes de + 80 ans ne sont pas vaccinées dans le département. Ils sont notre cible prioritaire. Le 2<sup>e</sup> sujet étant le rappel
- 2) Renforcement du pass sanitaire
- 3) Gestes barrière dans notre vie de tous les jours : ne pas serrer les mains, ne pas s'embrasser, aérer les salles, gel hydroalcoolique à disposition.

**IA**: 45 classes fermées dans le 1<sup>er</sup> degré mardi, observations des règles précédentes, aujourd'hui 12 classes fermées dans cette configuration, à partir de lundi plus de classes fermées.

Aujourd'hui 23 cas positifs parmi les élèves, 6 en maternelle, 10 en élémentaire (14 classes sont suspendues en attente des résultats des tests), 5 en collège, 2 en lycée. 2 personnels en école élémentaire.

Si 3 cas positifs de fratrie différente, nous fermons les classes.

**IA** : Les nouvelles dispositions ont été testées dans une dizaine de départements et il y a eu peu de réponses négatives, hormis des difficultés pour faire les tests (complexité des tests dans l'école, suite à ces constats les familles iront passer les tests).

En ce qui concerne la question de la communication, s'il y a un cas positif dans une école, entièreté de démarche explicitée, la communication se concentre sur ceux qui sont concernés.

FCPE : nous déplorons le manque d'informations.

**UNSA Éducation**: « si cela peut vous rassurer nos collègues n'ont pas d'informations si ce n'est par les médias, ce qui met les directeurs et chefs d'établissement en porte-à-faux vis à vis des parents qui ne comprennent pas que les personnels n'aient pas d'information alors qu'ils ont vu à la télé les annonces faites par le ministre. Nous n'avons pas eu les mêmes remontées que vous, la position de UNSA Education n'est pas arrivée comme cela, elle s'appuie sur les expérimentations pas si positives que cela, notamment en cas de contaminations. Nous avons

aussi dénoncé la double prise en charge présentiel /distanciel et la complexité de la gestion de ces situations qui retombe, une fois encore, sur les collègues directrices et directeurs. »

**FCPE**: Dans les coins fumeurs mis en place dans les lycées, les élèves sont regroupés, fument sans distanciation ni masque.

## Conseil départemental

PPIC en cours (Plan pluriannuel d'investissement dans les collèges).

Dernières opérations en 2021 : collège neuf à Plénée-Jugon, 2 en reconstruction à Perros-Guirec et à Pléneuf Val André.

Les projets à venir : reconstruction sur site à Prévert (collègue de Guingamp), budget estimé de 18 millions ; début juillet 22, fin 24. L'autre collège étant Vercel à Dinan (travaux en phasage au moins sur 3 ans) actuel PPIC.

En parallèle, le Conseil Départemental entame des réflexions par rapport au prochain PPIC : il y a une étude prospective lancée sur les effectifs, données démographiques, diagnostic sur l'état des établissements. Le croisement de toutes ces données nous permettra d'élaborer différents scenarii.

Cahier des charges : environnement, état des bâtiments et qualité au travail, on va intégrer l'aménagement des espaces égalitaires.

**UNSA**: les problèmes de bâti scolaire ont été mis à jour par cette crise Covid et la gestion dans les établissements n'a pas toujours été simple. En ce qui concerne la problématique d'aération, elle est très importante et primordiale. Cette priorité est réapparue et est plus que jamais d'actualité dans le bâti existant et à venir, il est important d'en tenir compte. Nous voudrions savoir ce qui est mis en place au niveau des collectivités.

**Conseil Départemental** : chaque établissement est doté de capteurs, un fixe et un mobile.

IA : Les capteurs sont à usage pédagogique, il faut se déplacer de salle en salle, prendre conscience du moment où l'air est saturé, le but étant de repérer le moment où on atteint le stade de saturation, repérer le moment où on doit aérer.

**Conseil Départemental** : en ce qui concerne l'augmentation des prix (chauffage) elle a évidemment été prise en compte par le Conseil Départemental. Une nouveauté par ailleurs : la création d'un magazine des collégiens, magazine périodique bi annuel. Le numéro 1 devrait sortir au mois d'avril. Magazine créé pour et par les collégiens. Ils vont eux-mêmes créer des articles sur des problématiques qui les intéressent. L'intérêt étant de sensibiliser sur le rôle du département.